

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes  
Sud Luberon

Séance du 12 juin 2025

Date de convocation : 2 juin 2025  
Date d'affichage : 2 juin 2025

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 26  
Nombre de voix exprimé : 35

L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la commune de Cucuron, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

**Objet de la délibération n°2025-056**

**Attribution d'un fonds de concours pour la rénovation d'un local commercial à La Bastide des Jourdans**

Rapporteur : Robert TCHOBDRENOVITCH

**Présents :**

Robert TCHOBDRENOVITCH, Geneviève JEAN, Jean-Marc BRABANT, Catherine SERRA, Rose-Marie DUMONTIER, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Philippe EGG, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Josiane PANATTONI, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Samantha KHALIZOFF, Alain GUEYDON, Nicolas SALERNO, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Luc BOREL, Romain BRETTE, Mariane DOMEIZEL, Richard ROUZET, Jean-Paul GROUILLER, Serge ROBIN, Josianne MAURIN

**Procurations :**

Jacques NATTA donne procuration à Josiane PANATTONI,  
Emma LEON donne procuration à Jacques DECUIGNIERES,  
Joëlle RICHAUD donne procuration à Eve MAUREL,  
Gregory RISBOURG donne procuration à Geneviève JEAN,  
Emilie BASTIE donne procuration à Jean-Marc BRABANT,  
François BONNET donne procuration à Alain DE VILLEBONNE,  
Pierre AUBOIS donne procuration à Jean-Paul GROUILLER,  
Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDRENOVITCH,  
Franck LAROCHE donne procuration à Romain BRETTE

**Absents et excusés :**

Karine MOURET, Alain GOUIRAND, Marc DUVAL, Anne-Marie DAUPHIN, Céline ALARCON, Nathalie LBOUC

*Monsieur Alain GUEYDON est nommé secrétaire de séance*

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5214-16 ;  
Vu la délibération n°2022-089 du 14 décembre 2022 portant approbation de la mise en place d'un fonds de concours en faveur de la rénovation des locaux commerciaux communaux ;  
Vu Les statuts de COTELUB ;  
Vu la demande de la commune de La Bastide des Jourdans en date du 04 avril 2025 d'attribution d'un fonds de concours pour l'aménagement d'un local de type bar situé 12 cours de la République à La Bastide des Jourdans,

Considérant ce qui suit :

Par délibération du 14 décembre 2022, COTELUB a approuvé la mise en place d'un fonds de concours en faveur de la rénovation des locaux commerciaux.

Le 04 avril 2025, la commune de La Bastide des Jourdans a déposé une demande dans le cadre de ce fonds de concours : le projet concerné a pour but de réaliser l'aménagement d'un local de type bar situé 12 cours de la République à La Bastide des Jourdans.

Il est rappelé que le montant des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Le plan de financement est le suivant :

- Montant estimatif du projet : 6 019,80 € HT,
- Financement COTELUB - Fonds de concours : 3 009,90 €,
- Autofinancement communal : 3 009,90 €.

Il s'agit donc d'attribuer un fonds de concours à la commune de La Bastide des Jourdans pour un montant de 3 009,90 euros.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- **D'attribuer** à la commune de La Bastide des Jourdans une aide de 3 009,90 euros au titre du fonds de concours en faveur de la rénovation des locaux commerciaux communaux ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance  
Alain GUEYDON



Le Président  
Robert TCHOBDRENOVITCH

